

BULLETIN DE DON

samusocialSénégal

Samusocialsenegal@arc.sn

www.samu-social-international.com
contact@samu-social-international.com

Nom :

Adresse :

.....

E-mail :

Je souhaite soutenir les activités du Samu Social Sénégal par un don de Euros par chèque à l'ordre du **Samu Social International**,
35 avenue Courteline 75012 Paris



Je souhaite recevoir un reçu fiscal : oui non

Date.....

signature

Les dons, effectués par les particuliers aux organismes d'intérêt général et d'aide aux personnes en difficulté visés par l'article 200-1 du Code Général des Impôts, bénéficient d'une **réduction d'impôt de 75%** dans la limite de 521€ (*montant 2011, à vérifier au moment de faire votre déclaration d'impôts*) ; tout don au-delà ouvre droit à une réduction d'impôt de 66%, dans la limite de 20% du revenu imposable.